

CESSION DE DROITS D'IMAGE et autorisation de prise de vue, de reproduction, diffusion et exploitation de photographies et vidéos POUR LES ELEVES MINEURS ET MAJEURS

« Article 9 du code civil qui dispose que « chacun a le droit au respect de sa vie privée »

Ce document devra être remis, dûment rempli et signé lors de la réinscription ou avec le dossier d'inscription au secrétariat pédagogique du Conservatoire.

Le Conservatoire, un photographe, un vidéaste ou un intervenant (artiste invité, partenaire institutionnel,...) mandaté par l'établissement peut être amené à photographier ou filmer les élèves dans le cadre pédagogique (cours, stages...) et / ou lors des différentes manifestations organisées durant l'année scolaire 2024-2025.

Le cadre de ces captations d'images est le suivant :

- Lieux des prises de vue : lieux d'enseignement et des manifestations du Conservatoire, dans le cadre de sa programmation culturelle, et notamment les locaux du CRR, des écoles de musiques implantées sur le territoire de l'agglomération et autres équipements culturels ;
- Dates possibles des séances de prise de vue tout au long de l'année scolaire 2024-2025 ;
- Durée de l'autorisation d'emploi de ces supports : 5 ans
- Territorialité de l'autorisation : la présente autorisation est limitée au territoire français.

Les photos et vidéos peuvent être diffusées :

- **En dehors de tout acte commercial**

- sur les sites internet institutionnels de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées et de la Ville de Pau ;
- sur les sites internet et les pages facebook, instagram (ou tout autre réseau social) privés des partenaires du Conservatoire (notamment associations, écoles de musique publiques et privées), dans le cadre de manifestations organisées en partenariat et d'intervenants mandatés par l'établissement (APEC, autres conservatoires, écoles de musique, collectivités, associations, artistes,...) ;
- sur l'écran d'accueil du Conservatoire et sur tous les supports de communication (affiches, flyers, programmes, dépliants...) qu'il édite, ainsi que sur tous les supports de communication de ses partenaires, dans le cadre des manifestations organisées en partenariat.

- **Dans le cadre d'un acte commercial**

- en vue de la vente de photographies aux familles des élèves (pour certaines manifestations spécifiques telles que les soirées chorégraphiques, par exemple)
- en vue de la vente de DVD aux familles des élèves (pour les manifestations spécifiques telles que les soirées chorégraphiques par exemple)

Les bénéficiaires de l'autorisation s'interdisent expressément de procéder à une exploitation des films/enregistrements susceptible de porter atteinte à ma réputation/la réputation de mon enfant ou à ma vie privée/la vie privée de mon enfant, ni d'utiliser les images objets de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant les captations/enregistrements ne devront pas porter atteinte à la réputation ou à ma vie privée / la réputation de mon enfant ou à sa vie privée.

Je, soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Pour les élèves mineurs :

Représentant légal 1 : père, mère, tuteur :

Représentant légal 2 : père, mère, tuteur :

NOM et prénom de l'élève mineur / l'élève majeur, en vertu de l'article 9 du code civil :

autorise le Conservatoire Pau Béarn Pyrénées à diffuser mon image/l'image de mon enfant numérique ou imprimée, prise individuellement ou en groupe, suivant les modalités décrites ci-dessus.

La présente autorisation peut être retirée, pour l'avenir, sur simple demande écrite.

J'accepte que les fichiers des films et des photos soient remis à la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, afin d'être conservés, à compter de la date de la captation/prise de vue. Toute prolongation de l'autorisation fera l'objet d'une demande écrite préalable formulée auprès du représentant légal.

n'autorise pas le Conservatoire Pau Béarn Pyrénées à diffuser mon image/l'image de mon enfant numérique ou imprimée, prise individuellement ou en groupe, suivant les modalités décrites ci-dessus.

Conformément au règlement général sur la protection des données n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous disposez du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci, ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée, ou du droit de s'opposer au traitement et du droit à la portabilité des données.

Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser à Monsieur Gilles GUILLEUX, Directeur du Conservatoire (crd@agglo-pau.fr).

L'acceptation ou le refus de captation et de diffusion des enregistrements présente un caractère facultatif et contractuel et ne conditionne pas la conclusion d'un contrat. Le refus de communication est sans conséquence sur la scolarité de votre enfant.

La présente autorisation peut être retirée, pour l'avenir, sur simple demande écrite adressée à l'adresse ci-dessus.

J'accepte que les fichiers des films et des enregistrements soient remis à la Communauté d'agglomération de Pau Béarn Pyrénées (CAPBP), afin d'être conservés, à compter de la date de la captation/prise de vue/enregistrement et pendant une durée de 5 ans, dans la médiathèque du Conservatoire. Toute prolongation de l'autorisation et toute utilisation des images et enregistrements par la CDAPP feront l'objet d'une demande écrite préalable formulée auprès du représentant légal.

Fait à, le :**(Signature de la personne délivrant cette autorisation)**

N.B. : Le signataire est la personne elle-même si elle est majeure ou le responsable légal de l'élève mineur.

« Article 9 du code civil qui dispose que « chacun a le droit au respect de sa vie privée »

Identité et les coordonnées du responsable du traitement et, le cas échéant, du représentant du responsable du traitement : Mr GUILLEUX Gilles, Directeur du Conservatoire (crd@agglo-pau.fr)

Coordonnées du délégué à la protection des données : Mme INDABURU Pantxika - Référente RGPD de la CAPBP (p.indaburu@agglo-pau.fr)